

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 1^{er} août 2017



Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur le projet de réorganisation du service départemental des finances publiques et plus particulièrement sur les fermetures des trésoreries d'Alban, de Cordes et de Valence d'Albigeois dans notre cher département du Tarn.

En effet, suite au contact que nous avons eu avec Monsieur Thierry GALVAIN, Directeur Départemental des Finances Publiques du Tarn, nous avons appris ces différentes fermetures sans pour autant qu'en tant que parlementaires, nous soyons associés à la décision ni même à la discussion. Tout semblait donc acté à l'avance sans que les membres de la représentation nationale n'aient été sollicités pour un avis à émettre avant décision. Sachez que nous regrettons cette situation.

Au-delà de la forme, nous souhaitons vous alerter sur le fond du dossier. Si nous comprenons que des objectifs de rationalisation, d'efficacité et d'optimisation doivent permettre le redressement de nos comptes publics, nous ne pouvons accepter que cela se fasse toujours au détriment des territoires ruraux suivant toujours une logique de centralité. Face à ces différentes fermetures, nous ne pouvons vous exprimer que notre inquiétude compte tenu de la population vieillissante vivant dans nos territoires, de l'éloignement géographique des communes ou encore des faibles moyens de transport existants. En effet, dans les communes rurales, les services rendus par les trésoreries sont d'une qualité remarquable et d'une importance réelle permettant l'information, le soutien, le conseil et l'aide à la confection de documents tant pour la population que bien entendu pour les collectivités.

Il nous aurait paru judicieux que pour des secteurs proches et jumeaux comme Alban et Valence d'Albigeois, l'ensemble des services soit transféré dans l'une ou l'autre, toujours en alliant rationalisation et cohésion territoriale. Dans le même temps, à l'ère de la dématérialisation, que la fonction support départementale soit basée à Albi, à Carmaux ou dans une petite commune ne changerait rien au travail effectué. Pourtant, en faisant jouer la solidarité départementale, les emplois et les services à la population sauvegardés impacteraient positivement ces territoires trop souvent mis à mal.

Selon nous, cette suppression aussi brutale qu'inattendue de ces postes se fera malheureusement au détriment du maillage territorial si important dans notre département et entraînera à terme une dégradation des services et contribuera à la désertification de nos campagnes. Nous ne pouvons que le regretter.

Ainsi, Monsieur le Ministre, nous vous demandons de prendre en compte nos arguments afin de trouver une solution pour éviter qu'une fois de plus, les territoires ruraux paient seuls le prix des errements budgétaires passés.

Dans l'attente d'une réponse et comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien à toi

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn

Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS



Députée du Tarn